

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Réf :

Date :

VILLE DE
DAX

FICHE DE
DEMANDE

DEMANDE DE MISE À DISPOSITION D'UNE SALLE MUNICIPALE

Les demandes sont à adresser au minimum un mois avant la date demandée, par courrier, mail ou en les déposant à l'EVAC. La réponse vous sera donnée dans un délai de 8 jours après réception de votre demande (pensez à anticiper, notamment si vous devez envoyer des convocations).

Structure :

Adresse du siège :

Tél fixe : Mail :

Nom, prénom du Président :

Représentant (personne faisant la demande) :

Fonction :

Adresse :

Tél fixe : Tél. port : Mail :

Nature de la manifestation :

Date(s) :

Horaires :

Attention : tenez-compte des temps nécessaires de préparation, de rangement et de nettoyage dans les horaires demandés et veuillez au préalable prendre connaissance des jours et horaires d'utilisation possible des salles (indiqués au verso).

Nombre de participants attendus :

Demandes spécifiques :

- Autorisation d'ouverture d'un débit de boisson temporaire de deuxième catégorie
- Autorisation de sonorisation. Indiquez les heures précises :
- Déclaration préalable de vente au déballage. Joindre le formulaire Cerfa n°13939*01 (vide-grenier, brocante, braderie...)
- Demandes matérielles ou logistiques supplémentaires :

Attention : les tables et chaises équipant les salles correspondent à leur capacité d'accueil. Il est rappelé que pour des raisons de sécurité, cette capacité d'accueil ne doit pas être dépassée. Si vous demandez du mobilier supplémentaire, veuillez en préciser la raison.

Pièces à joindre impérativement :

- **Pour les particuliers** : photocopie de la carte d'identité et justificatif de domicile
- **Pour les personnes morales** (s'il s'agit d'une première demande) : copie du récépissé de déclaration en Préfecture et copie des statuts
- **Pour tous** : copie de l'attestation d'assurance, s'il s'agit d'une première demande pour l'année en cours

Espace de la Vie Associative et Citoyenne

9, rue de Borda – 40100 DAX - Tél. : 05.58.56.98.21

Courriel : vieassociative@dax.fr

dax.fr



Conditions de gratuité des salles

Pour les administrations, associations, syndicats, partis politiques de Dax, l'utilisation des salles est gratuite :
- du lundi 8h au vendredi 18h
- et une fois par an, le week-end.

Tarifs de location :

- Associations, syndicats, partis politiques de Dax : **Tarif 1**
- Entreprises et particuliers de Dax : **Tarif 2**
- Associations, entreprises, particuliers hors Dax : **Tarif 3**

SALLE DEMANDÉE

Salle Amélie Charrière (capacité : 220 pers.)

Tarifs	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Cautions	Jours et horaires d'utilisation
Journée	200 €	250 €	300 €	300 € + 65 € (ménage)	Du lundi au dimanche de 9h à 1h (le samedi jusqu'à 4h pour les mariages)
Forfait week-end	360 €	450 €	540 €		

Salle 1 des Halles (capacité : 350 pers.)

Tarifs	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Cautions	Jours et horaires d'utilisation
1/2 Journée	100 €	150 €	200 €	300 € + 65 € (ménage)	Du mardi au samedi de 9h à 22h
Journée/Soirée	150 €	200 €	250 €		

Foyer des Jonquilles (capacité : 40 pers.)

Tarifs	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Cautions	Jours et horaires d'utilisation
Journée	55 €	70 €	85 €	300 € + 40 € (ménage)	Du lundi au dimanche de 9h à 23h (le samedi jusqu'à 1h)
Forfait week-end	95 €	120 €	145 €		

Foyer de Berre (capacité : 90 pers.)

Tarifs	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Cautions	Jours et horaires d'utilisation
Journée	70 €	85 €	105 €	300 € + 40 € (ménage)	Du lundi au dimanche de 9h à 23h (le samedi jusqu'à 1h)
Forfait week-end	115 €	145 €	175 €		

Foyer de la Torte (capacité : 100 pers.)

Tarifs	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Cautions	Jours et horaires d'utilisation
Journée	80 €	100 €	120 €	300 € + 40 € (ménage)	Du lundi au dimanche de 9h à 23h (le samedi jusqu'à 1h)
Forfait week-end	135 €	170 €	205 €		

Foyer de Saubagnacq (capacité : 100 pers.)

Tarifs	Tarif 1	Tarif 2	Tarif 3	Cautions	Jours et horaires d'utilisation
Journée	80 €	100 €	120 €	300 € + 40 € (ménage)	Du lundi au dimanche de 9h à 23h (le samedi jusqu'à 1h)
Forfait week-end	135 €	170 €	205 €		

Une salle de réunion à l'EVAC (capacité : 19 à 25 pers.)

Tarifs	Cautions	Jours et heures possibles
Uniquement pour les associations et institutions - <i>Gratuit</i>	20 € (ménage)	Du lundi au samedi de 9h à 23h (salles 1, 2 et 3) de 9h à 18h (salle 4)

Bureau 10 ou 11 des Halles (capacité : 5 à 10 pers.)

Tarifs	Cautions	Jours et heures possibles
Uniquement pour les associations et institutions - <i>Gratuit</i>	-	Du mardi au samedi Jusqu'à 22 h

Je soussigné(e),, agissant pour le compte de [association/entreprise]
....., certifie :

- avoir pris connaissance du règlement intérieur et des règlements particuliers régissant les mises à disposition de salles de la Ville de Dax ;
- avoir souscrit une assurance en responsabilité civile et dommages aux biens couvrant l'utilisation projetée.

Fait à _____, le _____ Signature